OFFRE D'EMPLOI – APPRENTI JARDINIER / PAYSAGISTE

Commune de Pélussin (42)

Poste à pourvoir en septembre / octobre 2025

Contexte

La commune de **Pélussin**, composée de 3800 habitants, dispose de nombreux espaces publics et s'inscrit dans une démarche de gestion différenciée des espaces verts, dans le cadre du plan d'action « Nature en ville et Polliniz'Acteurs » et est engagée dans la transition écologique.

Elle propose un contrat d'apprentissage pour intégrer son équipe des espaces verts, ou le respect de l'environnement et de la biodiversité sont au cœur du projet.

Cet apprentissage consistera à apprendre le métier et ainsi préparer le diplôme de CAPA Jardinier Paysagiste ou technicien de jardins et espaces paysagers. Vous rejoindrez une équipe d'une dizaine de personnes au centre technique municipal. L'équipe en charge de l'entretien de espaces verts est composée de 3 agents qui entretiennent l'ensemble des espaces verts et naturels de la ville (parcs urbains, stades, zones naturelles). Vous serez sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage formé pour vous accompagner et vous aider à identifier vos objectifs professionnels et de formation permettant ainsi le développement de vos compétences.

Missions principales (liste non exhaustive, et adaptée au niveau de formation)

En tant qu'apprenti.e des espaces verts du centre technique municipal, vous serez sous la responsabilité du référent espaces verts, de la responsable administrative et du directeur des services techniques.

Dans le respect de la biodiversité, vous participerez aux missions suivantes :

- Entretien des gazons, pelouses et prairies
- Taille raisonnée des haies, arbustes et arbres
- Conception de massifs arbustifs et fleuris, aménagement et valorisation des espaces verts et naturels
- Préparation des sols et réalisation des semis et des plantations
- Désherbage et entretien des massifs et des plantations
- Entretien courant du matériel et détection des dysfonctionnements éventuels
- Réalisation de divers travaux physiques liés à l'aménagement et à l'entretien des espaces verts
- Application des règles de sécurité collective et individuelle
- Respect du matériel et des consignes de sécurité

- Aide à la réalisation de l'inventaire et de la cartographie des espaces verts communaux
- Intégration au plan de gestion actuel et à venir, notamment sur la gestion différenciée et classique des espaces verts
- Travailler sur des outils de communication ou d'activité sur les espaces verts
- Utilisation des tondeuses, débroussailleuses, taille-haies...
- Développement de l'autonomie sur un chantier (utilisation du bon matériel)

Important: aucun produit phytosanitaire n'est utilisé

Moyens matériels mis à disposition

- Locaux techniques adaptés (vestiaires, cuisine, atelier..)
- Parc de matériel : fourgon avec benne amovible, camion, tracteur, tondeuses autoportées, débroussailleuses, taille-haies, etc.
- EPI

Compétences requises

Savoir-faire:

- Prendre et exécuter des consignes
- Respecter strictement les règles d'hygiène et de sécurité (EPI, balisage, consignes de travail)

Savoir-être:

- Goût pour le travail en équipe
- Appétence pour un métier en plein air au service des habitants et de l'environnement (biodiversité, faune et flore)
- Ponctualité
- Dynamique, sérieux, volontaire et curieux
- Être motivé.e pour se former en étant proche des réalités professionnelles en espaces verts
- Communication et respect de la hiérarchie
- Discrétion vis-à-vis du public
- Rigueur, autonomie et sens du service public

Conditions de travail

- Temps complet
- **Durée du contrat :** variable en fonction de la formation
- Horaires:

- Horaires réguliers
- o Horaires adaptés en périodes de fortes chaleurs
- Contrat:
 - o Contrat d'apprentissage
- Rémunération :
 - Rémunération au SMIC selon le barème conventionnel (en fonction de l'âge et du type de formation)
- → En fonction des objectifs fixés par le centre de formation et le diplôme, certains points de cette offre pourraient être revus.

Candidature

- Envoyez CV et lettre de motivation avant le 26/06/2025
 - Par email: rh@ville-pelussin.fr
 - Ou par voie postale:

Mairie de Pélussin 2 place de l'Hôtel de Ville 42410 PÉLUSSIN 04.74.87.62.02